

criminalité de la banlieue parisienne est, à peu de choses près, identique à celle de Paris.

La situation est la même dans Seine-et-Oise, dans une partie de l'Oise et de l'Eure, et la criminalité y est très forte.

Que l'on prenne, au contraire, le groupe des départements les plus religieux, la Vendée, la Sarthe, la Vienne, une partie de l'Anjou et de la Bretagne ; la criminalité y est la plus faible de France.

Que l'on compare l'Ouest de la France et l'Est : l'Ouest, — un peu moins instruit, mais beaucoup plus religieux que l'Est, — l'Ouest compte un tiers en moins de voix radicales dans les élections de 1870 et dans celles des 363 que l'Est, et il a également un tiers en moins de crimes divers (1).

Que l'on compare enfin les classes entre elles.

85.000 sœurs ou religieuses ne fournissent pas même une accusée aux assises en plusieurs années, non, pas même une seule. La statistique des prisons de 1876, de 1878, de 1879 proclame la vertu de ces saintes femmes. En face de ce mot *religieuse* : aucun chiffre ; une classe généralement peu religieuse, les sages-femmes compte au contraire 37,—47,—49, condamnées dans ces trois ans, et elles ne sont que 12.000 en France. Si elles étaient aussi nombreuses que les Sœurs, on trouverait parmi elles près de 300 condamnées dans les maisons centrales.

Le clergé régulier ou séculier comprenant 66.000 personnes n'a que 2 accusés, en 1876 ; il n'en a jamais eu que de 1 à 6, de 1826 à 1876 ; mais les médecins et chirurgiens qui comptent tant de sceptiques et d'incroyants, ont environ 14 personnes dans les maisons centrales ; ils avaient 18 accusés aux assises en 1876 pour 26.000 personnes ; ce serait 45 ou 50 personnes pour 66.000 et non 1 ou 2 comme le clergé.

Les avocats et officiers ministériels, qui comptent parmi eux tant de membres véreux, tant d'ambitieux prêts à tout et qui remplissent les assemblées parlementaires, ne sont que 29.000 et l'on compte parmi eux 66,—75,—79 condamnés dans les maisons centrales.

Les banquiers et agents d'affaires, — population incroyante et sceptique entre toutes, — ne compte pas plus de 12.436 personnes et elle est représentée par 72,—75,—86 individus dans les maisons centrales. Si cette classe comptait 66.000 membres comme le clergé, elle aurait 410 individus dans les maisons centrales et non 10 comme le clergé.

Si forts que soient ces chiffres, ils n'ont rien de comparable à ceux que nous donnent les criminels arrêtés pour participation à l'abominable insurrection de la Commune. La Commune qui ferma les églises, qui arrêta l'archevêque de Paris, des prêtres des missionnaires, et qui en fit fusiller un grand nombre, comme

(1) Est, 19.300 voix radicales par 100.000 habitants, et 300 crimes ou délits criminels par 100.000 habitants. Ouest, 13.200 voix radicales par 100.000 habitants et 220 crimes.